



Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-03-67-R77.3

Date : 17 décembre 2010

Original : FRANÇAIS  
Anglais

**LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL INTERNATIONAL**

**Devant :** M. le Juge O-Gon Kwon, Président

**Assisté de :** M. John Hocking, Greffier

**Ordonnance rendue le :** 17 décembre 2010

**LE PROCUREUR**

*c/*

**VOJISLAV ŠEŠELJ**

**DOCUMENT PUBLIC**

**ORDONNANCE PORTANT REMPLACEMENT D'UN JUGE**

**Le Procureur *amicus curiae* :**

M. Bruce MacFarlane

**L'Accusé :**

M. Vojislav Šešelj

**NOUS, O-Gon Kwon**, Président par intérim du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'exYougoslavie depuis 1991 (le « Tribunal international »),

**VU** l'ordonnance portant renvoi de requêtes devant une Chambre de première instance (*Order Assigning Motions to a Trial Chamber*), rendue par le Président le 13 mars 2009 dans l'affaire n° IT-03-67-T,

**ATTENDU** que le Président Patrick Robinson ne se trouve pas au Tribunal actuellement et que, en application de l'article 21 du Règlement de procédure et de preuve du Tribunal (le « Règlement ») le Vice-Président exerce les fonctions du Président si celui-ci est absent ou empêché,

**ATTENDU** que l'article 19 du Règlement de procédure et de preuve du Tribunal international autorise le Président du Tribunal international à coordonner les travaux des Chambres,

**VU** le document IT/266 en date du 2 septembre 2009, fixant la composition des Chambres de première instance du Tribunal international et affectant le Juge O-Gon Kwon à la Chambre de première instance III,

**VU** les impératifs du Tribunal international tenant à l'organisation des procès et à l'attribution des affaires,

**DESIGNONS** le Juge Howard Morrison en remplacement du Juge Kevin Parker dans la Chambre saisie de l'affaire.

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi

Le Président du  
Tribunal international par intérim  
*/signé/*  
O-Gon Kwon

Le 17 décembre 2010  
La Haye (Pays-Bas)

**[Sceau du Tribunal international]**